

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 6 juin 2017 à 19H30

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 6 juin 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai 2017, de la séance d'ajournement du 9 mai 2017, de la séance d'ajournement du 16 mai 2017, de la séance extraordinaire du 23 mai 2017 et de la séance extraordinaire du 25 mai 2017.

4. LÉGISLATION

- 4.1 Politique - dynamitage pour les terrains de la rue Boulanger
- 4.2 Projet de loi #22 – demande d'adoption du projet de loi avant les élections municipales du 5 novembre 2017
- 4.2 Demande de collecte de résidus verts au printemps

5. FINANCES

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 Directive de paiement #2 travaux de la rue Boulanger
- 5.3 Directive de paiement #1 travaux du Petit Shenley
- 5.4 Paiement pour l'acquisition de la maison rue Boutin
- 5.5 Prix des terrains de la rue Boulanger

6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

- 6.1 Mandat à la firme EQIP solution

- 6.2 Mandat au maire et directeur général pour la signature de l'acte d'achat d'une parcelle de terrain du LOT 5 059 723
- 6.3 Redevance de la gravière
- 6.4 Affectation du montant de la vente de la maison rue Boutin
- 6.5 Confections affiche commanditaire éclairage terrain de soccer et bâtiment sanitaire
- 6.6 PIQM 1.5 - Demande d'assistance financière pour le projet de réfection des rues Mercier et Poulin
- 6.7 Autorisation de signature pour les travaux d'Hydro-Québec pour l'électrification de la rue Boulanger
- 6.8 Annulation de la résolution 2017-04-126
- 6.9 Transfert poste d'investissement

7. PERSONNEL

- 7.1 Embauche des étudiants

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Dossier de Kevin Richard

12. Période de questions

13. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2017-06-201** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3-DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 2 MAI 2017

- 2017-06-202** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyer par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017.

3.2 9 MAI 2017

- 2017-06-203** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyer par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance d'ajournement du 9 mai 2017.

3.1 16 MAI 2017

2017-06-204 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 mai 2017.

3.1 23 MAI 2017

2017-06-205 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2017.

3.1 25 MAI 2017

2017-06-206 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 25 mai 2017.

4- LÉGISLATION

4.1 POLITIQUE - DYNAMITAGE POUR LES TERRAINS DE LA RUE BOULANGER

Reporté

4.2 PROJET DE LOI #22 – DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017

2017-06-207 **Considérant** que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité ;

Considérant qu'avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement ;

Considérant que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec ;

Considérant que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans ;

Considérant que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée ;

Considérant que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil demande aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122 ;

Que le conseil demande qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

4.3 DEMANDE DE COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS AU PRINTEMPS

Reporté

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2017-06-208 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de mai 2017 au montant de 282 519,11 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 109 075,18 \$, les comptes à payer représentent 140 635,72 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent 39 297.31, \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2017 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2017-06-208

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

5.2 DIRECTIVE DE PAIEMENT #2 TRAVAUX DE LA RUE BOULANGER

2017-06-209 **Considérant** les travaux exécutés par la firme Giroux & Lessard Itée pour le développement de la rue Bélanger ;

Considérant que la firme Giroux & Lessard Itée demande le deuxième paiement pour les travaux réalisés ;

Considérant que la firme WSP, responsable de la surveillance, recommande, après analyse, le paiement au montant de 119 761,84 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 119 761,84 \$ tel que recommandé par la firme WSP.

5.3 DIRECTIVE DE PAIEMENT #1 TRAVAUX DU PETIT SHENLEY

2017-06-210 **Considérant** les travaux exécutés par la firme Construction Abénakis inc. pour la préparation et le pavage du Petit Shenley ;

Considérant que la firme Construction Abénakis inc. demande le premier paiement pour les travaux réalisés ;

Considérant que la firme WSP, responsable de la surveillance, recommande, après analyse, le paiement au montant de 529 650,81 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Qurion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 529 650,81 \$ pour défrayer les coûts de la directive de paiement recommandé par la firme WSP concernant les travaux de réfection du Petit-Shenley

5.4 PAIEMENT POUR L'ACQUISITION DE LA MAISON DE LA RUE BOUTIN

2017-06-211 **Considérant** que la maison de la rue Boutin a été vendue au prix de 120 000 \$;

Considérant que la Municipalité doit déboursé un montant de 10 000 \$ à l'ancien propriétaire pour l'acquisition de la maison

Considérant qu'un montant de 104 597,59 \$ revient à la Municipalité

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise qu'un montant de 10 000 \$ soit remboursé à monsieur Christian Carrier.

5.5 PRIX DES TERRAINS DE LA RUE BOULANGER

Reporté

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 MANDAT À LA FIRME ÉQIP SOLUTION

2017-06-212 **Considérant** que des travaux doivent être faits pour mettre à jour le système des eaux usées ;

Considérant que le responsable de la voirie a besoin de soutien pour mettre à jour le système de traitement des eaux usées ;

Considérant que la firme EQIP Solution propose les services de l'un de leurs employés afin d'accompagner le responsable de la voirie dans cette tâche, et ce, pour un budget d'environ 1 450 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le responsable de la voirie pour utiliser le service offert par EQIP Solution au coût de 1 450 \$ plus taxes.

6.2 MANDAT AU MAIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA SIGNATURE DE L'ACTE D'ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DU LOT 5 059 723

2017-06-213 **Considérant** que la Municipalité fait faire actuellement des travaux dans l'infrastructure routière du rang Petit Shenley ;

Considérant que la Municipalité a dû acheter une parcelle de terrain du propriétaire du LOT 5 059 723 afin de réaliser les travaux ;

Considérant que la Municipalité veut faire notarié la transaction ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer les documents inhérents à la transaction de l'achat d'une parcelle de terrain de propriétaire du LOT 5 059 723.

6.3 REDEVANCE DE LA GRAVIÈRE

2017-06-214 **Considérant** que la Municipalité a reçu des redevances de l'ordre de 58 495 \$ des gravières ;

Considérant que le conseil veut utiliser le montant de la redevance afin d'exécuter des travaux de rechargement de route dans le Grand Shenley ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'utilisation de 58 000 \$ des redevances des gravières pour les travaux de rechargement dans le Grand Shenley.

6.4 VENTE DE LA MAISON RUE BOUTIN

2017-06-215 **Considérant** que la maison de la rue Boutin a été vendue au prix de 120 000 \$;

Considérant que la Municipalité doit payer des frais d'honoraires professionnels du notaire de 402,41 \$ et des frais de courtage de 5 000 \$;

Considérant que la Municipalité doit déboursier un montant de 10 000 \$ à l'ancien propriétaire pour l'acquisition de la maison

Considérant qu'un montant de 104 597,59 \$ de cette vente revient à la Municipalité

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise qu'un montant de 100 000 \$ soit affecté à la réserve prévue pour le Centre multifonctionnel.

6.5 CONFECTIONS AFFICHENT POUR COMMANDITAIRE DE L'ÉCLAIRAGE TERRAIN DE SOCCER ET BÂTIMENT SANITAIRE

2017-06-216 **Considérant** qu'il y a eu des donateurs pour l'éclairage du terrain de soccer et la construction du bâtiment sanitaire adjacent au terrain de soccer ;

Considérant que la Municipalité veut souligner la participation des donateurs à ce projet ;

Considérant que le nom des donateurs peut être affiché sur le site du terrain de soccer;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la confection d'une affiche dans laquelle nous retrouvons les noms des donateurs ;

Que l'affiche soit installée sur le site du terrain de soccer ;

Que madame Monique Boucher soit mandatée pour effectuer la réalisation de l'affiche.

6.6 PIQM sous-volet 1.5 - DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DES RUES MERCIER ET POULIN

2017-06-217 **Considérant** que des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sont à faire dans les rues Mercier et Poulin ;

Considérant que les rues Mercier et Poulin sont classées prioritaires dans le plan d'intervention visant le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout ;

Considérant que les travaux peuvent être financés à l'aide du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité sous-volet 1.5

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à effectuer une demande de financement dans le programme PIQM sous-volet 1.5 pour la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire dans les rues Mercier et Poulin

6.7 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES TRAVAUX D'HYDRO-QUEBEC POUR L'ÉLECTRIFICATION DE LA RUE BOULANGER

2017-06-218 **Considérant** qu'Hydro-Québec a accepté de réaliser les travaux d'électrification de la rue Boulanger, et ce à leurs frais ;

Considérant que les coûts des travaux sont évalués à 14 400 \$, mais que ceux-ci sont absorbés par Hydro-Québec ;

Considérant qu'Hydro-Québec demande qu'une signature soit apposée dans leur document d'acceptation ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à signer le document d'acceptation demandé par Hydro-Québec

6.8 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2017-04-126

2017-06-219 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a accepté que la proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

Considérant que le responsable des travaux publics à fait une demande de prix à Sel Windsor et que celui-ci (96,50 \$ la tonne) s'est avéré plus favorable que celui (111,20 \$ la tonne) obtenu de l'achat groupé de l'UMQ;

Considérant que la Municipalité préfère faire affaire avec Sel Windsor, car le prix est plus bas

Considérant qu'une résolution a été faite antérieurement pour autoriser la Municipalité à travailler avec l'UMQ afin de participer à une demande groupée pour du sel de voirie

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'annulation de la résolution 2017-04-126

6.9 TRANSFERT POSTE D'INVESTISSEMENT

2017-06-220 **Considérant** que des travaux de réfection de chaussé sont à faire dans le rang 9 ;

Considérant que le budget d'investissement alloué au rang 9 pour des travaux de réfection n'est pas assez élevé pour répondre au besoin ;

Considérant qu'il n'y a pas de travaux prévu pour l'aréna et que le budget d'investissement pour celui-ci (15 000 \$) peut être utilisé pour le rang 9 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert le budget (15 000 \$) d'investissement de l'aréna dans celui du rang 9.

7-PERSONNEL

7.1 EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS

2017-06-221 **Considérant** que la Municipalité embauche des étudiants pour effectuer diverses tâches telles qu'animation de camp de jour, entretien de bâtiment et de terrain, etc.

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche des étudiants :

Karina Grondin
Janie Boucher
Noémie Quirion
Samuel Huard
Alexandra Poulin

8-LOISIRS ET CULTURE

9-RAPPORT

10-CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

11.1 DOSSIER DE KEVIN RICHARD

Reporté

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2017-06-222 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 13 mai 2017.

Il est 21h40

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.